

**Vœu Pour la préservation des Hautes-Pyrénées face aux menaces liées au loup
déposé par le groupe « Passionnement Hautes-Pyrénées, Radicalement Solidaires » et
« Socialistes et Apparentés »**

Le retour du loup dans les Hautes-Pyrénées est désormais attesté et pose un réel questionnement sur son incidence sur l'avenir des économies agricole et touristique, sources majeures de développement et de vitalité des vallées des Hautes-Pyrénées.

Concernant l'agriculture, le retour de ce prédateur est d'autant plus problématique que le département possède un important cheptel à viande conduit de manière extensive, notamment grâce au pastoralisme en estives. Pendant plusieurs mois de l'année, les animaux évoluent ainsi en liberté. Les problèmes spécifiques de la filière ovine à viande accentuent la dépendance à ce mode d'élevage traditionnel. Si le mouton de Barèges-Gavarnie – race ancienne et seul mouton en France bénéficiant d'une AOP – ne doit son existence fragile qu'à la pratique de ce pastoralisme extensif, il en est de même pour de nombreux élevages bovins, y compris de plaine, dont l'équilibre financier dépend de la pratique de l'estivage. Loin d'être anachronique, cette dernière répond à une demande sociale de plus en plus forte de viande de qualité produite dans le respect du bien-être animal.

Le tourisme de montagne dépend quant à lui beaucoup plus du pastoralisme que le public ne l'imagine au premier abord. Il permet en premier lieu le maintien des paysages des prairies d'altitude et leurs vastes panoramas (milieu ouvert) que souhaitent les nombreux marcheurs estivaux. Les randonnées en milieux broussailleux et forestiers comptent, quant à elles, parmi les moins prisées. Le pacage de ces estives a également un rôle central pour la pratique du ski, qu'il soit alpin, de fond ou de randonnée. La disparition des troupeaux amènerait avec elle des surcoûts (fauche mécanique) pour les stations dont l'équilibre budgétaire a été déjà bien fragilisé ces dernières années (Covid, hausse des coûts de l'énergie, etc) et qui doivent réaliser des investissements coûteux pour rester attractives. L'embroussaillage rendrait également impossible la pratique du ski de randonnée, dont la demande est pourtant en hausse constante.

Les prairies d'altitude sont également un moyen prouvé de minimiser les risques d'avalanches et assurent ainsi la sécurité de tous les usagers de la montagne en hiver. Leur embroussaillage poserait également un autre risque majeur, lié cette fois-ci aux incendies.

Le réseau hydrographique serait lui aussi impacté, car les prairies permettent une meilleure infiltration de l'eau jusqu'aux nappes phréatiques que les forêts ou les zones embroussaillées.

Enfin, des pans entiers de la riche biodiversité – tant végétale qu'animale - liée aux prairies d'altitude seraient menacés, tant ces dernières dépendent du maintien d'une activité pastorale.

L'Etat a certes prévu un nouveau Plan national Loup, censé gérer la cohabitation entre les éleveurs et le loup, mais les mesures annoncées n'empêchent en rien l'installation pérenne des loups sur le territoire haut-pyrénéen.

C'est pourquoi, compte tenu

- de l'arrivée des premiers loups sur le territoire départemental, sans qu'aucune meute ne se soit encore installée de manière pérenne ;
- des répercussions sur l'élevage, les paysages, le tourisme, l'eau et la biodiversité, si une telle implantation avait lieu ;
- de l'insuffisance des mesures prévues à ce jour pour éviter l'installation durable de loups et par conséquent le déclin de la vie en montagne.

les élus du Conseil départemental, signataires de ce vœu. :

- réaffirment leur soutien au monde agricole et à la pratique du pastoralisme pour toutes les aménités qu'ils apportent au territoire ;
- souhaitent que le futur Plan National d'Actions sur le loup - qui fait actuellement l'objet d'une concertation nationale - inscrive le département des Hautes-Pyrénées comme une zone d'exclusion du loup ;
- demandent pour cela la mise en place de toutes les mesures permettant de lutter efficacement contre l'implantation de meutes de loups sur le territoire départemental.